



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de ville, le lundi 17 octobre 2022 à 19 h 00, sont présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Marie-Eve Denicourt, Julie Vadeboncoeur et Anne-Sylvie Forney ainsi que messieurs Stéphane Vézina et Florent Raymond, sous la présidence de monsieur Jean-François Berthiaume, maire suppléant.

Est absent: Monsieur Yves Barrette, maire

Est aussi présent: le directeur général et greffier-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Embauche d'une adjointe administrative et réceptionniste
3. Période de questions
4. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire suppléant, monsieur Jean-François Berthiaume à 19 h 00.

22-10-215 2. **Embauche d'une adjointe administrative et réceptionniste**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a promu madame Yannick Gagnon à titre de greffière-trésorière adjointe ;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de réceptionniste et adjoint administratif sera bientôt vacant et qu'il y a lieu de le combler ;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste a été affiché et que des entrevues ont eu lieu avec les candidatures reçues ;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidate retenue à la suite des entrevues est madame Jacinthe Boissé ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Anne-Sylvie Forney, appuyée par la conseillère Julie Vadeboncoeur et résolu :

D'embaucher madame Jacinthe Boissé comme adjointe administrative et réceptionniste pour la Municipalité de Saint-Alexandre ;

D'approuver le contrat de travail de madame Boissé et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer ledit contrat de travail ;

D'assujettir madame Boissé à une période de probation de trois mois avant d'obtenir le statut d'employée permanente.

Adoptée à l'unanimité

3. **Période de questions**

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil.

22-10-216 4. **Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19 h 02.

**Marc-Antoine Lefebvre**  
Directeur général et greffier-trésorier

**Jean-François Berthiaume**  
Maire suppléant

